

DÉPISTAGE CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 01/04/2014 22:27

Bonsoir,

J'ai une question à vous poser concernant mon frère qui c'est fait arrêter par la police car il était dans sa voiture entrain de fumer du cannabis. A la suite de cela les gendarmes lui ont fait un test salivaire qui c'est avéré positif et ensuite une prise dans sang. Dans cette prise de sang il a été retenu qu'il avait 4 nanogramme de THC dans le sang. J'aimerais donc que vous me disiez si c'est un fumer occasionnel ou bien s'il il fume tout les jours. Je suis tres inquiète pour lui. Merci beaucoup, Bien à vous,

Mise en ligne le 03/04/2014

Bonjour,

Les résultats des dépistage ne permettent pas de savoir si une personne consomme de façon occasionnelle ou régulière. Ils indiquent uniquement si une personne à du THC dans l'organisme à un moment déterminé - ce qui était logiquement le cas pour votre frère puisqu'il était en train de fumer quand il a été arrêté.

Nous comprenons que vous soyez inquiète pour votre frère. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter afin que nos échanges vous permettent d'évaluer la situation dans laquelle il se trouve actuellement et de réfléchir sur l'attitude à adopter à son égard.

L'appel est gratuit depuis un poste fixe au 0 800 23 13 13 et au coût d'une communication ordinaire depuis un portable au 01 70 23 13 13. Notre service est ouvert tous les jours de 8h à 2h du matin.

Cordialement,
